

## **Communiqué de presse Mr Girard, le 25 mars 2015**

Comme vous le savez les élections municipales de Vénissieux ont été annulées le 4 février dernier pour la présence de colistiers abusés sur la liste de M. Benedetti.

Cette annulation à fait l'objet d'un jugement par la section contentieux du Conseil d'Etat. Il est important de souligner le fait que ce soit la section contentieux qui a jugé cette affaire. Le recours à cette section était un signal fort de l'Etat pour affirmer que cette situation ne devait plus se reproduire.

Or, nous avons la preuve que, cette fois, la liste Front Nationale de M. Damien Monchaud a reconduit ces pratiques inacceptables pour constituer sa liste.

Dans la même ville, dans le cadre des élections partielles organisées du fait même de l'annulation, moins de deux mois après le jugement du conseil d'Etat, nous nous retrouvons dans une situation identique !

Vient s'ajouter des suspicions sérieuses sur une collusion entre le FN et le Parti Communiste : des candidats figureraient sur la liste du Front National sans l'avoir voulu. Certains d'entre eux seraient des communistes ou d'anciens communistes scandalisés d'avoir été ainsi possiblement instrumentalisés.

Ces faits sont graves. Je dis à présent ça suffit ! A deux reprises à quelques mois d'intervalle, ces comportements sont inacceptables pour la démocratie et les vénissians. Dans un Etat de droit, on ne peut pas s'assoir impunément sur les décisions du Conseil d'Etat.

C'est pourquoi j'ai décidé cet après-midi, par courrier officiel, de demander au Premier Ministre, Monsieur Manuel Valls, de déferer l'élection municipale de Vénissieux au Tribunal Administratif de Lyon pour mettre un terme à ces dérives répétées dans la constitution des listes de candidats.

Je demande également, à travers un courrier qui lui est remis à l'heure où je vous parle, à Madame Marine Le Pen de désavouer le comportement frauduleux de sa tête de liste à Vénissieux et de retirer cette liste au 2<sup>e</sup> tour, montrant ainsi, dans le contexte électoral actuel, son attachement aux règles républicaines de notre pays et dont elle ne cesse de se réclamer dans tous les médias. Elle aura l'occasion ainsi de mettre en conformité ses actes et ses paroles.

De plus, j'ai déposé un référé auprès du tribunal administratif pour prendre toute mesure utile afin de conserver tout le matériel électoral le temps des vérifications nécessaires après les votes de dimanche prochain.

Enfin, j'ai déposé une plainte auprès du procureur de la république pour fraude électorale, faux en écriture, usurpation d'identité et abus de faiblesse.

Je souligne aussi que sur 28 bureaux de vote, 23 sont tenus par des co-listiers de Mme Picard ou des membres du parti communiste, bafouant les règles de pluralité et de neutralité en matière électorale. J'ai saisi la Délégation Spéciale en charge des élections à Vénissieux et qui n'a, à ma connaissance, pas modifié à ce jour cette situation anormale. Je souligne également qu'il y a une semaine, une des co-listières de Mme Picard a été jugée en comparution immédiate pour conduite en état d'ivresse après une nuit en cellule de dégrisement. Que se serait-il passé si elle avait percuté un habitant de notre ville ? Cette co-listière figure toujours sur la liste de Mme Picard, ce qui est une honte pour notre ville et pour ses habitants. Vénissieux mérite mieux que ça.

J'en appelle au Premier Ministre, Monsieur Manuel Valls, qui, depuis ces dernières semaines, s'affiche sur les plateaux de télévision en rempart de la République pour qu'il rétablisse l'ordre républicain à Vénissieux et mette un terme à ces magouilles électorales répétées indigne de notre pays et méprisantes pour les vénissians. Ces élections ont été annulées par le Conseil d'Etat et il est scandaleux que de telles dérives se renouvellent ici même.

J'appelle solennellement tous les vénissians qui ont déjà rejeté massivement le système Picard à voter pour moi et ma liste d'union dimanche prochain, seule alternative possible. Etc...